

## ***Géographie revisitée et Projet de Loi transformation Fonction Publique***

### ***"Don't Worry, Be Happy" !***

Notre Assemblée générale s'est déroulée le 10 Mai 2019 en la présence de Notre Secrétaire Générale Hélène Fauvel. Ce moment convivial a été l'occasion pour les collègues présents d'évoquer le thème de la "géographie revisitée" mais également son prolongement pour les agents de la DGFIP, le projet de Loi de Transformation de la Fonction Publique selon les D&D (Mrs Darmanin et Dussopt).

Bon nombre de missions et de structures seront menacées à terme (SIP avec le PAS et la disparition progressive de la TH puis de la redevance, disparition des petites unités en Gestion Publique avec à terme le "passage au mieux" dans la Fonction Publique Territoriale avec les Agences Comptables, regroupement des SIE). Quel sera le sort réservé au Cadastre, aux SPF à la mission recouvrement au sens large du terme ?

Concrètement s'annonce pour les agents dans les années à venir une mobilité accrue et subie. Des palliatifs seront mis en place, travail à distance et télétravail afin "d'adoucir" le sort qui nous est réservé. Mais pour combien de temps ?

Dans le même temps, les CAP seront vidées de leurs substances, et les CHS-CT disparaîtront dans "un magma" dénommé CSA à un moment où les conditions de vie au travail des agents risquent de se dégrader sérieusement.

Le maître mot affiché par la Direction est : "ne soyez pas alarmistes et n'alarmez pas les collègues". L'audience accordée par la Directrice Départementale le 13 Mai est explicite en ce sens.

Les projets sont remontés à la DG, seul le préfet est dans la confidence. Mais.....tout va bien, il y aura par la suite une concertation avec les OS et les élus.

Le discours local est en phase sur ce point avec le discours Ministériel mais qui s'en étonnera ?

Dans sa réponse du 9 Mai aux Organisations Syndicales, notre Ministre reprend les annonces Elyséennes et confirme que les implantations respecteront les critères visant à favoriser la proximité avec nos concitoyens, à savoir une structure par canton et un accès aux services publics à moins de 30 mn".

Sauf que visiblement le projet 64 remonté à la DG n'a pas tenu compte de ces consignes émises lors du discours Présidentiel du 26 avril (car transmis avant, selon la Direction Locale). A noter que nous avons un CTL le 9 avril où il n'y a pas eu de communication sur la géographie revisitée.

## Force est de constater qu'entre le 9 et le 26 avril tout s'est décanté !

Au final la DGFIP pourrait se retrouver dans des structures de type "France Services" ou MSAP.

Interrogé par nos soins le 22 Mars, le Directeur de cabinet de M Dussopt n'avait pas été en mesure de nous préciser les modalités pratiques de fonctionnement de ces MSAP.

Selon l'administration les propositions ne conditionneraient pas les réductions d'emplois et la Direction Locale à l'origine de ces projets ne pourrait pas maîtriser les suppressions d'emplois ?

Dès lors comment concevoir que les projets seront viables alors que les territoires sont différents en France si l'on continue à appliquer le 1% de réduction des effectifs dans chaque département ?

"Il ne faut pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages" !

Toujours est-il que notre Ministre, sur le plan de la gestion des personnels, se veut également rassurant. Les situations individuelles et collectives de l'ensemble des agents feront l'objet d'une grande attention. Dans l'optique d'un changement de métier, les agents seront accompagnés de façon individualisée raison pour laquelle des textes indemnitaires revalorisant substantiellement l'indemnisation des mobilités géographiques et apportant des garanties financières aux agents changeant de fonctions ont été, selon ses dires, publiés fin février.


Bref, vous l'aurez compris, dans quelques temps une belle carte du département nous sera présentée avec des pastilles jaunes, rouges, bleues censées être autant de points de contact de notre présence sur le territoire pour en prendre plein les mirettes. Il nous sera difficile d'assurer un accueil de qualité et une présence sur du long terme alors que nous continuerons de subir les suppressions d'emplois. Mais D'ont Worry !!!!!

***"La chose la plus importante en communication, c'est d'entendre ce qui n'est pas dit" (Peter Drucker).***

Nul n'est censé ignorer les réformes en cours, nous vous invitons à consulter les articles et vidéos expliquant les réformes :

<https://www.force-ouvriere.fr/france-service>

<http://www.fo-fonctionnaires.fr/dashboard/>

<b>BULLETIN D'ADHESION</b> 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu